



Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 064-216404228-20221212-DEL\_12\_12\_22\_11-DE

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS AVIS SUR L'ANALYSE DES OFFRES

### A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

#### Désignation du pouvoir adjudicateur

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE

Place Clémenceau

CS 30138

64404 OLRON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.39.99.99

Courriel : [marches.publics@hautbearn.fr](mailto:marches.publics@hautbearn.fr)

Adresse internet : <http://www.oloron-ste-marie.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

#### Nom, prénom, qualité du signataire de la concession de service public

Bernard UTHURRY

Maire de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie

### B – OBJET DE LA CONSULTATION

#### Objet de la concession de service public

Concession de service public de type affermage pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile municipale.

#### Procédure de passation

Cette procédure est soumise à la troisième partie du Code de la Commande Publique, ainsi qu'aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle est également encadrée par les dispositions des articles L.3121-1, L.3126-1, L.3126-2, R.3126-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux contrats de concession dont la valeur estimée est inférieure aux seuils européens.

Elle donnera lieu à l'attribution d'un contrat de concession de service, soumis au Code de la Commande Publique.

## C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

### Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 25 juillet 2022

Support de publication : Petites Affiches Béarnaises

Site internet de la collectivité

Profil acheteur [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

**Date et heure limites de réception des candidatures et offres** : le 23 août 2022 à 12h00

**Date de validité des offres** : 180 jours

## D – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Lors de sa réunion en date du **05 octobre 2022**, la commission de délégation de service public était composée comme suit :

### Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission	T
MAILLET Patrick	Adjoint au Maire	T
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	T
VILLALBA Raymond	Adjoint au Maire	T
LABARTHE André	Conseiller Municipal d'opposition	T
LACRAMPE Daniel	Conseiller Municipal d'opposition	T

**Membres à voix consultative :**

Nom et prénom	Qualité
PARIS Laurent	Directeur Général des Services

**E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**Le quorum est atteint :**

- OUI  
 NON

La commission de délégation de service public

- PEUT  
 NE PEUT PAS

valablement délibérer.

**Secrétariat de la commission de délégation de service public :**

Laurent PARIS – Directeur Général des Services.

**F – AVIS DE LA COMMISSION**

**Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission de délégation de service public :**

- Donne, un avis favorable au contrat de concession de service public ;  
 Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 6
- Contre :
- Abstentions :

**G – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

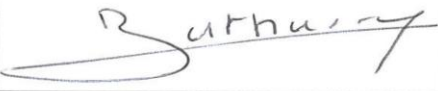

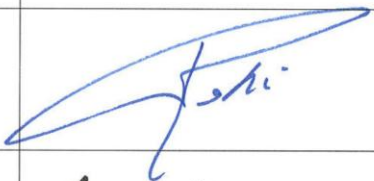
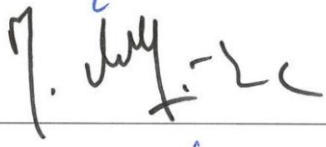


--

## H – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



# Commission de Concession de Service Public pour la gestion de la fourrière automobile municipale

5 octobre 2022

	Présents	Absents	Excusés
Bernard UTHURRY			
MAILLET Patrick			
ROSSI Brigitte			
VILLALBA Raymond			
LABARTHE André			
LACRAMPE Daniel			
PARIS Laurent	